

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3566>

Déclaration des élues et élus SNCS-FSU, SNTRS-CGT et SNPTES-UNSA au Conseil d'administration du CNRS sur la politique des « key-labs » du CNRS

Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2025

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Conseil d'administration du CNRS du 20 décembre 2024

Déclaration des élues et élus SNCS-FSU, SNTRS-CGT et SNPTES-UNSA au Conseil d'administration du CNRS sur la politique des « key-labs » du CNRS

Le projet de contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) du CNRS pour la période 2024-2028, annonce que « *le CNRS se propose de mettre en valeur, parmi les laboratoires dont il assure la tutelle, les plus remarquables d'entre eux, ceux qui sont réellement "de rang mondial" » pour lesquels « Naturellement, l'implication du CNRS serait plus forte, et plus pérenne, dans ces laboratoires »*. Cette proposition a été précisée lors de la Convention CNRS des directeurs et directrices des laboratoires qui a eu lieu le 12 décembre 2024 : il s'agira de concentrer plus de moyens sur environ un quart des unités de recherche, les *key-labs*. Ces laboratoires seraient d'envergure internationale, choisis par la direction du CNRS sur des critères inconnus. Alors que seule l'évaluation par des pairs majoritairement élus devrait définir la politique scientifique de l'établissement, des listes d'heureux élus circulent déjà dans certaines communautés, marginalisant ainsi les instances scientifiques et l'évaluation par les pairs dans les décisions de la direction du CNRS.

En concentrant les moyens, qui sont essentiellement les personnels ingénieurs, techniciens et chercheurs permanents, un des objectifs affichés par la direction du CNRS est de réduire à terme le nombre de laboratoires du CNRS. Les laboratoires qui ne seront pas « choisis » bénéficieront de moins de recrutements par le CNRS, voire plus du tout. Ces laboratoires périront avec les départs des personnels en retraite ou en mobilité vers des laboratoires que le label *key-lab* aura survalorisés. Une compétition s'installerait ainsi entre les laboratoires, qui chercheront par tous les moyens à obtenir le label *key-lab*, ce qui se traduira nécessairement par une forte pression sur les personnels, qui intensifieront leurs efforts d'apparaître toujours plus « performants et compétitifs ». Et tous les 5 ans, les laboratoires « choisis » auront une épée de Damoclès au-dessus de leur tête.

Ce n'est ni la taille des laboratoires, ni le pourcentage des effectifs CNRS, ni la « reconnaissance internationale », ni la compétition qui conduisent aux ruptures scientifiques, épistémologiques et éventuellement à l'innovation. Cette vision est celle, une fois de plus, des technocrates des ministères.

Le CNRS dans son ensemble est un outil extraordinaire de la recherche française. Les personnels de la recherche publique y sont attachés, avec beaucoup d'estime et non sans raison. Distinguer un quart de ses laboratoires revient à déclasser les trois quarts restants et, à travers eux, leurs personnels. Concentrer les moyens pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles de déficience budgétaire fait entrer notre organisme dans un processus délétère qui ne peut que conduire à l'affaiblissement du CNRS et à son délitement.

Les élu-es SNCS-FSU, SNTRS-CGT et SNPTES-UNSA au Conseil d'administration du CNRS s'opposent à la mise en place de cette politique des « *key-labs* » au CNRS.



Declaration-intersyndicale-keylabs-ca-cnrs-2024-12-20